

10 Impasse des jardins
BP 1 - 44440 Teillé
02 40 97 23 15

mairie@teille44.fr

Horaires de la mairie

- * Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- * Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

Horaires de la poste

- * Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
 - * Le samedi de 9h00 à 11h30
- Tél : 02.40.97.26.00

Agenda du mois

Septembre

- 24 - Permanences Enquêtes Publiques EOLA
28 - jeux-lectures Bibliothèque

Octobre

- 2-Vide grenier Ecole Saint Pierre
4 - Conseil Municipal
5- changement d'horaire PROXI
9- Soirée Choucroute de la mer « Aux 4 saisons »
10-Travaux dans le bourg du 10 octobre au 25 novembre
14-15-16- « Ce soir Je sors mes parents »
15-16- Bourse puériculture Petit à Petit
19 - Heures du Conte Numérique Bibliothèque

Club des Ainés - lire en page 5

Assemblée Générale des Artistes de Demain

le 23 septembre à 20h30
salle étage Ex Mairie

TEILLÉ—Actualités

n° 864

Octobre 2016

Municipalité



Naissances : le 7 juin - Lola BESNARD

le 8 septembre - Sarah MERCIER

Mariages : le 23 avril - PINEAU Cécile & GIRAUDET Franck
le 14 mai - MICHELOT Emilie & GUIQUE Arnaud
le 25 juin - MOLLIS Amandine & LE BOUTEILLER Florian
le 6 août - RICHARD Gwenola & CLÉMENT Jérôme
le 20 août - RULLIER Elise & BERTHAUD Stéphane
le 27 août - CONNIN Nathalie & PLARD Cédric
le 10 septembre - JELINEK Céline & POIRIER Nicolas
le 17 septembre - LANDOIS Sarah & EVRARD Nicolas



Décès : le 4 août - Christian QUILLET - 52 ans

le 17 août - Geneviève RAITIERE - 68 ans

le 18 août - Franck DEBRAY - 46 ans

le 22 août - Marie CHARBONNEL née RÉGNIER - 79 ans

le 24 août - André JOURDON - 93 ans

le 19 septembre - Denise CHAUVEAU née FONTENEAU - 87 ans



Travaux : du 10 octobre au 25 novembre des travaux auront lieux dans le bourg concernant le réhabilitation du réseau d'assainissement.

Aménagement du plan d'eau



Plus de 2000 bulbes de narcisses vont être plantés pour fleurir le plan d'eau au printemps. Nous commençons à enlever progressivement les haies de lauriers inadaptées au zéro-phyto et nous ferons un aménagement paysager avec arbres haut de tige et pelouse. Le revêtement des allées bordant la route de Nantes va s'achever. Les parkings vont être refaits ainsi que des aménagements pour piétons.
Les travaux viennent de commencer et se dérouleront selon les conditions météorologiques.

La commune, les citoyens, et le BRUIT...

L'été s'achève, avec ses belles soirées qui ont permis des fêtes de famille et de voisinage : heureux moments à ne pas manquer !... Mais certaines fêtes se sont malheureusement accompagnées de **tapages nocturnes** insupportables dans certains villages : musique excessivement forte et non adaptée au lieu, véhicules bruyants, feu d'artifice à des horaires inacceptables, etc...

Nous déplorons ces excès. Posons-nous tous la question : vivre ensemble demande des efforts, chacun ayant des droits biens sûrs, mais aussi des devoirs vis-à-vis des autres. Il y a des lieux, des salles adaptées (discothèques ou autres...) pour ce genre de rassemblements. **Merci** d'avance pour les efforts à venir... 

Des habitants de Teillé excédés



Parc de la Maison de Retraite: nous tenons à vous rappeler que le parc de la maison de retraite est privé, que son accès est laissé libre pour les promeneurs, randonneurs, habitants...

Et que le parking et le parc de la Résidence ne sont pas un « sanichiens »



Les permanences de Vivre Teillé Autrement

se font le dernier samedi de chaque mois sur rendez-vous au 06.67.33.83.89



Déchets : il est interdit de mettre des déchets ménagers dans les sacs jaunes.

Nous regrettons les incivilités déplorées par nos concitoyens. Il serait dommage que le Conseil Municipal soit amené à prendre des dispositions.

Le Maire

Actualités divers

Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

En ce mois de **Septembre 1916** nous avons à déplorer les décès de :

- Le 2 - **Léon AUNEAU** (33 ans) né le 8 octobre 1882 au village de la Thuellièvre, tué à l'ennemi à Barleux (Somme).
- Le 4 - **François DESOMMEAUX** (31 ans) né le 22 juillet 1885 au village du Roscouët, tué à l'ennemi à Estrées (Somme).
- Le 25 - **Jean-Marie CORDEAU** (46 ans) né le 28 mai 1870 à Trans-sur-Erdre, tué à l'ennemi à Florina (Macédoine).

Enquête publique EOLA

Permanences du commissaire enquêteur concernant le projet éolien Teillé-Trans. Cette enquête aura lieu du vendredi 16 septembre 2016 à 9h au lundi 17 octobre 2016 à 12h. A la Mairie de Teillé.

- le samedi 24 septembre 2016 de 9h à 12h
- le mercredi 5 octobre 2016 de 9h à 12h
- le lundi 17 octobre 2016 de 9h à 12h



Propriétaires de ruches vous êtes dans l'obligation de faire une déclaration auprès de la DGAL (Direction Générale de l'Alimentation), cette déclaration est obligatoire chaque année. Formulaire Cerfa n° 13995*03 disponible en Mairie.



2016 / 2017
Faites le plein de culture !

La bonne pioche

Mercredis jeux-lectures

Avec les rendez-vous de « la bonne pioche », c'est parti pour une bonne dose de fous rires, de suspens autour de différents jeux à partager en famille ! Avec en plus, des histoires à découvrir et à écouter.

Ouvert à tous
Gratuit



Bibliothèque de Teillé

mercredi 28 septembre
de 15h à 16h

Atout Jeu



Toutes les animations des 27 bibliothèques sur

www.pays-ancenis.com

Renseignements au 06 26 43 70 43

« La bonne pioche » est animée par les bénévoles de la bibliothèque de Teillé avec des jeux de la ludothèque de Varades « Atout Jeu »

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
Centre administratif « Les Ursulines » • Quartier Rohan
CS 50201 44156 ANCENIS Cedex
Tél. 02 40 96 31 89



2015 / 2016
Faites le plein de culture !

Les Heures

du Conte Numérique



Des histoires à écouter et à jouer sur des tablettes numériques !
(mises à disposition gratuitement)

Espace Multimédi@
Pays d'Ancenis

Bibliothèque de Teillé

Mercredi 19 octobre

De 15h à 16h pour les 7-11 ans

De 16h à 17h pour les 3-6 ans

Toutes les animations des 27 bibliothèques sur
www.pays-ancenis.com

Sur inscription au 06 26 43 70 43

Nombre de places limité

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
Centre administratif « Les Ursulines » • Quartier Rohan
CS 50201 44156 ANCENIS Cedex
Tél. 02 40 96 31 89



Actualités divers



Faire des économies d'énergie, c'est possible avec le défi famille.

Eoliennes en Pays d'Ancenis, c'est aussi une association qui œuvre pour les économies d'énergie. Nous organisons, en partenariat avec la COMPA, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, le « défi familles » qui consiste à créer des groupes de 5 à 20 foyers cherchant à réduire leur facture énergétique et leur consommation d'eau. Ce challenge se déroulera cet hiver et un groupe est en constitution sur la commune de Teillé et les communes limitrophes. Pour plus de renseignement, rejoignez-nous sur notre site ou contactez directement Gilles Bourdu au 06 19 91 42 88.

Renseignements : gbourdu@free.fr site : <http://eoliennes-ancenis.fr> - Tel : 06 19 91 42 88

« SOS URGENCE MAMAN – PAYS D'ANCENIS »

Cette association qui commence à se faire connaître, a pour objectif d'assurer un dépannage immédiat et occasionnel pour des parents obligés de faire garder leurs enfants dans l'urgence.

Elle ne fonctionne uniquement qu'avec des bénévoles en période scolaire du lundi au vendredi de 8 h à 18 h, aucune d'adhésion, seule une participation financière de 7 € (minimum) par demi-journée est demandée pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

Il suffit d'appeler le 02 51 14 18 61, la téléphoniste de permanence vous mettra en relation avec une maman d'accueil pour vos besoins de garde.

Ce précieux service repose uniquement sur le bénévolat, en l'occurrence SOS URGENCE MAMAN fait appel aux personnes disponibles minimum un jour par mois pour garder des enfants chez eux ou à leur domicile.

Une assurance couvre cette activité et les frais de déplacement sont remboursés.

Rejoignez notre équipe en appelant le 02 51 14 18 61



Les Relais Assistants Maternels
du Pays d'Ancenis organisent une conférence

Les relations parents - professionnels de la Petite Enfance

Animée par Laurence RAMEAU
Puéricultrice et formatrice Petite Enfance

Jeudi 6 Octobre 2016 à 20 h 00
Théâtre du Quartier Libre à Ancenis
Allée Vicomte de Rohan



Contact : RAM du SIVOM du Secteur de Riaillé
02.40.80.77.16 / ram-sivom-riaille@orange.fr

Soirée gratuite
et ouverte à tous



Problèmes de chenilles sur vos pins ?

Une campagne de lutte collective va avoir lieu sur votre commune.

Inscrivez vous auprès de votre mairie avant le 31 octobre

Il s'agit d'une lutte biologique par pulvérisation, depuis le sol, de bactérie de Thuringe. Cette matière active, sans danger pour les humains, les animaux et l'environnement, ne détruit que les chenilles quand elles l'ingèrent en même temps que les aiguilles de pin.
Afin de suivre le cycle biologique de l'espèce, les traitements se dérouleront jusqu'à fin décembre. Au-delà, les chenilles ne se nourrissent plus. D'autres solutions restent toutefois possibles.

Vous serez prévenu/e, par courrier, de la date prévue pour notre passage dans la semaine qui précède. (Il est possible d'intervenir en votre absence.)

Forfait pour 1 à 5 arbres traités	65,00 €
Forfait pour 6 à 10 arbres traités	94,00 €
Forfait pour 11 à 15 arbres traités	123,00 €
Forfait pour 16 à 20 arbres traités	153,00 €
Forfait pour 21 à 30 arbres traités	183,00 €
Forfait pour 31 à 40 arbres traités	212,00 €
Forfait pour 41 à 50 arbres traités	242,00 €

Barèmes 2016 Prix TTC, valables uniquement dans le cadre de la lutte collective.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la FDGDON 44 :
fdgdon44@orange.fr -
02 40 36 83 03 -
www.fgdgon44.fr



Actualités divers

Les prochains rendez-vous...



Réunions d'information sur le compostage

Date	Horaire	Lieu
10 septembre 2016	10h	Espace Alexandre Gautier, LOIREAUXENCE (Varades)
22 octobre 2016	10h	Salle Loire, espace Edouard Landrain, ANCENIS
5 novembre 2016	10h	Espace Paul Guimard, SAINT-MARS-LA-JAILLE
25 novembre 2016	18h	Salle de l'Auvinière, JOUE-SUR-ERDRE

Au programme :

- Initiation à la pratique du compostage, rappel des bases, astuces,
- Solutions pour remédier aux problèmes rencontrés,
- Temps d'échange

Ateliers produits d'entretien écologique

Date	Horaire	Lieu
24 septembre 2016	10h à 12h	Centre médico-social, LOIREAUXENCE (Varades)
26 novembre 2016	10h à 12h	Salle des vignes, SAINT-GEREON

Au programme :

- Savoir différencier les produits classiques, des produits labellisés ou naturels et comprendre leurs impacts sur la santé/l'environnement,
- Dérypter les étiquettes,
- Réaliser un produit ménager (chaque participant inscrit repartira avec 1L de produit et la recette)

Réunions et ateliers gratuits sur inscription auprès de la COMPA

TRIER SES DÉCHETS C'EST BIEN, LIMITER LEUR PRODUCTION C'EST MIEUX !

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
Service Gestion des déchets
Centre administratif « Les Ursulines » - Quartier Rohan - 44156 Ancenis Cedex
Tél : 02 40 96 31 89 ou dechets@pays-ancenis.com



www.pays-ancenis.com

13^e ÉDITION

ce soir je suis mes parents

14-15-16 octobre 2016

CHANSON, ARTS DE LA RUE,
CONTE, DANSE, CINÉ-CONCERT,
MARIONNETTES, THÉÂTRE

Programmation sur www.pays-ancenis.com

TROCANTONS DÉMÉNAGE

TOUT DOIT DISPARAÎTRE

Jusqu'au 24 septembre
Pannecé

Profitez des dernières ventes à Pannecé
(rue des cèdres et Floquerie)
Chaque jeudi de 14h à 17h30
et samedi de 9h30 à 12h30



OUVERTURE NOUVEAU MAGASIN

Samedi 1^{er} octobre
Saint Mars la Jaille

Ouverture de la nouvelle
écocyclerie à St Mars la Jaille
(le bois madame, route de Bonnœuvre)
De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Retrouvez également
Trocantons à
> Belligné
> Le Cellier
> Nort sur Erdre

Pour vos dons et dépôts de marchandises :

Jusqu'au 24 septembre : à Pannecé. À partir d'octobre : à St Mars la Jaille

Renseignements : 02 40 97 78 55 ou contact@trocantons.org

Toutes les informations : www.trocantons.org ou [facebook / Ecocyclerie Trocantons](https://www.facebook.com/Ecocyclerie.Trocantons)



NOUVEAUX HORAIRES
À partir du
1^{er} octobre 2016

Pannecé
La Floquerie et rue des Cèdres

Jusqu'au 24 septembre :
horaires habituels

Du 25 au 30 septembre
Fermeture pour déménagement
du magasin et dépôt

À partir du 1^{er} octobre :
Nouveau magasin et dépôt
à St Mars la Jaille

Saint Mars la Jaille
Le Bois Madame (route de Bonnœuvre)

Les horaires

Boutique	Dépot
L	13h30 > 17h
M	13h30 > 17h
M	13h30 > 17h
J	13h30 > 17h
V	13h30 > 17h
S	9h30 > 12h30 13h30 > 17h
D	13h30 > 17h

Ce qui change

les autres boutiques

Le Cellier
ZA de Bel Air
(près des ateliers municipaux)

Boutique et dépôts :
Vendredi : 14h à 17h
Samedi : **9h30 à 12h30**

Belligné
rue océane
(face à la mairie)

Boutique et dépôts :
Lundi et samedi :
9h30 à 12h30

Nort sur Erdre
3, rue de l'océan
(ZA de la Sanglé)

Boutique et dépôts :
Mercredi et samedi :
13h30 à 17h30

Renseignements :

02 40 97 78 55
email : contact@trocantons.org

Toutes les informations : www.trocantons.org

Facebook : [Ecocyclerie Trocantons](https://www.facebook.com/Ecocyclerie.Trocantons)

Vie associative Teilléenne

TEILLE (44)

VIDE GRENIER

INTERIEUR ET EXTERIEUR

**DIMANCHE
2 OCTOBRE
2016**

BUVETTE / SNACK
SUR PLACE



Ecole Saint Pierre

organisé par l'APE de l'école Saint Pierre dans le bourg de Teillé

Inscription et renseignements au :
du lundi au vendredi au **0677122758**
ou sur videgrenierstpteille@orange.fr



Amicale des Retraités

Club : le 1e et le 3ème jeudi du mois à 14 h 30. Exceptionnellement, il y aura un club le 29 septembre.

Marche : vendredi 30 septembre à Couffé, vendredi 7 octobre à St Mars-la-Jaille, vendredi 14 octobre à Ancenis (salle de la Charbonnière) vendredi 21 octobre à Joué s/Erdre,

Heure de rassemblement 14 heures.

Questions pour des champions : le mercredi 26 octobre à 14 H, au Pin.

Association Petit à Petit 2016

Bourse puériculture

Vêtements automne hiver 0-16 ans , Puériculture , Jouets

15 et 16 Octobre
salle polyvalente
Teillé

Dépôt des articles : Samedi de 10h à 12h30
Maximum de 60 articles = 2 listes de 30 articles/déposant
(étiquetés, listés, de saison, propres et en bon état)

Ventes : Samedi de 15h à 18h;
Dimanche de 9h30 à 12h30

Retrait des invendus : Dimanche de 17H à 17H30

Renseignements : Linda Joignette 02 40 34 10 04 ; Cathia Bouillaud 02 28 00 14 88
<http://asspetitapetit.blogspot.com>

L' ASCED Athlétisme

Le groupe de coureurs de Teillé et des communes voisines, vous invite à leur première sortie le dimanche 4 septembre.



Toutes les personnes désirant nous rejoindre pour un petit footing adapté selon les niveaux peuvent venir nous rejoindre. Nous vous recevrons parking de la salle polyvalente à partir de 9h00 pour un départ à 9h30.

Renseignements auprès de Nicolas Moreau 06.15.28.23.91

L'ASCED Multisports Adultes

Si vous souhaitez découvrir et pratiquer différents sports dans une ambiance de détente et de convivialité, le MULTISPORTS est fait pour vous !

Séances « découverte » : lundi 12 et lundi 19 Septembre 2016. Ouvert à tous à partir de 18 ans. Séances tous les lundis (hors vacances scolaires) de 20h à 21h30, à la Salle de Sports de Riaillé.

Pour plus de renseignements, contactez (après 19h) Catherine : 02 40 97 87 20 ou Agnès : 02 40 97 86 77



PALETS à Teillé - Association 3 PPP de la Guillarderie

Les personnes intéressées pour jouer aux palets sont invitées à rejoindre l'équipe, vous serez les bienvenus ; RENCONTRES tous les JEUDIS de 17 H 30 à 20 H, au sous-sol de la salle polyvalente de Teillé. Reprise le jeudi 6 Octobre 2016

Chorale « A travers champs » rentrée 2016-2017

C'est reparti pour une année ! Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre. Les répétitions ont lieu le lundi de 20h00 à 21h30 salle municipale de Riaillé, sous la direction de Mr Roger Epiard.

Vous pouvez assister à deux répétitions avant de prendre votre décision.

Renseignements pour Teillé: Michèle Grevèche 02.40.97.29.24

Pour information

AUX 4 SAISONS
Soirée Choucroute
De la Mer

DIMANCHE 9 OCTOBRE
RESERVATION AU RESTAURANT OU
PAR TEL : 02/40/97/79/92
12 place de l'église
44440 Teillé
APERITIF
ASSIETTE GARNIE
DESSERT
20 €/PERS

Nous avons le plaisir de vous annoncer la reprise de vente d'huîtres à partir du dimanche 11 septembre. Ainsi que la possibilité de plateau de fruit de mer sur réservation.

Nous sommes heureux de vous annoncer le reprise dès le 13 septembre « La récréation jeu » les mardis après-midi à partir de 15h00. Nous vous attendons avec impatience aux 4 saisons.

PROXI changement d'horaire
A partir du mardi 5 octobre le magasin sera fermé à 19h00 au lieu de 19h30

C'EST REPARTI !

L'ASCED Riaillé Volley-ball reprend le chemin des matchs en ce mois d'octobre. La saison à venir s'annonce riche en évènements ! D'abord, l'équipe fanion retrouve la Pré-nationale avec de nombreux jeunes formés au club. Par ailleurs, trois autres équipes séniors seront engagés pour la saison à venir : Loisirs, Départemental Féminine et Départementale Masculine. Du coté des jeunes, 7 équipes dont 2 en Coupe de France (M17M et M13M) porteront fièrement les couleurs du canton de Riaillé, afin de prouver la qualité de la formation au sein du club.

Il est encore possible de rejoindre les effectifs des différentes équipes en prenant contact avec l'entraîneur de chaque équipe, ou avec un membre du bureau.

Renseignements sur le site : ascedvolleyball.wordpress.com. Tel : 06 78 73 52 37.

Matchs Prénationale à Riaillé : 1er octobre à 20h : ASCED / LE MANS
8 octobre à 20H : ASCED / LA BAULE - 30 octobre à 16h : ASCED / LEO LAGRANGE NANTES

**REMERCIEMENTS**

Très touchés par les marques de soutien et d'amitié apportées suite au décès de Christian, sa femme et sa fille vous expriment leurs remerciements pour vos mots, vos fleurs, votre présence à leur cotés lors de ce douloureux moment. Sophie et Manon Quillet.

Reine Debray et sa famille remercient sincèrement les proches, les voisins, les amis pour toutes les marques d'affection qu'ils ont témoignées, envoi de cartes lors du décès de Franck.

Pierre Raitière, Pascal et Sophie, ainsi que ses frère et sœurs remercient sincèrement toutes les personnes, familles et amis qui leur ont apportées témoignages et marques de sympathie lors du décès de Geneviève.

PETITES ANNONCES

* A louer T2 55 m² - Teillé bourg - 380 € - 06.2272.74.68

* Perdu ridelle de remorque entre les Linières et la Justière le samedi 10 septembre 06.25.30.41.27

* Location T3 avec garage et jardin - libre au 15 novembre 2016 - 540 € - 06.82.13.31.72

Prochaine Parution : 22/10/2016 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à mairie@teille44.fr avant le 15/10/2016.

Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : mairie@teille44.fr

Direction de la publication : C. ROUIL responsable commission communication Mise en page et impression : Mairie de Teillé

**SPORT**

Site : <http://www.fcmtl.net>

Services de garde**Pharmacie :**

Permanences à l'extérieur de la pharmacie : www.3237.fr

**Gardes infirmières :**

ALDUY Déborah ou ROBERT Monique infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33

**BARTHELEMY**

Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56

**Kinésithérapeutes**

MÉZIERE Lucie & MANIÈRE Véronique 39 rue du Haut-Bourg - TEILLE 02.40.97.30.61 Cabinet, domiciles, sur RDV.

**Médecins et ambulances :**

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.

**Taxis :**

BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23

Pour motif médical 24h/24h

LENEIL Antoine au 06.74.75.73.73

Toutes distances 7j/7 et 24h/24

**Vétérinaire :**

Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26

CONSEIL MUNICIPAL du 29 JUIN 2016

L'an 2016, le 29 juin à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : M. André GUIHARD, Maire, MM. Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD, Arnaud PAGEAUD, Mme Catherine ROUIL, MM. Christophe LEBRETON, Florent LIRONDIERE, Bertrand DABO, Mmes Marie-Paule BLANLOEIL, Aurélie FERRE, Isabelle HARDY, Anne GUILLET, MM. Fabrice ETIE et Michel OUAIRY.

Absents excusés : MM. Christian PRIOU, Mmes Nathalie GENEIX (pouvoir à Arnaud PAGEAUD), Angélique DELANOU. Mme Lydia BEATRIX donne procuration à Mme Anne GUILLET, Christelle JAUNASSE.

Secrétaire de séance : Fabrice ETIE

* * * *

La séance débute par une intervention détaillée du Cabinet A+B présentant l'avancement de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 19 mai 2016 est différée à la prochaine réunion de l'assemblée municipale début septembre.

Décision modificative portant sur le versement à la suite d'un dégrèvement de taxe d'urbanisme

M. le Maire signale qu'il convient de procéder au remboursement d'une taxe d'urbanisme relatif à un permis de construire à la suite d'un trop versé pour un montant de 634 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le remboursement du montant trop-versé.

Compte-rendu CAUE concernant l'aménagement du Bourg

M. le Maire rappelle qu'il a contacté le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) au sujet de l'étude du bourg. Une rencontre avec un représentant du CAUE est programmée à la mairie de Teillé, le 27 juillet à 15 heures pour une réunion en septembre pour la préparation d'une réunion qui se tiendra en septembre. M. le Maire demande si des élus membres de la commission souhaitent participer à cette réunion. Le CAUE va élaborer un cahier des charges pour la passation d'un marché de consultation de bureaux d'études.

M. Fabrice Etié demande si cette collaboration du CAUE pour le compte de la commune ne nécessite pas une délibération préalable. M. le Maire confirme effectivement qu'une délibération peut être prise ce jour. Il précise que le coût de cette étude réalisée par le CAUE est de 2000 €.

M. le Maire souhaite connaître le montant des travaux du bourg avant la fin de l'année pour faire une demande de subvention dès le début de l'année 2017.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fait le choix du CAUE de la Loire-Atlantique pour la préparation des études préalables.

Fédération de la pêche de Riaillé

M. le Maire informe le conseil municipal que des accords vont être signés entre les communes de Teillé et de Riaillé pour la gestion du plan d'eau de Teillé. Il signale qu'une visite du représentant de la fédération de pêche de Riaillé est programmée le mercredi 6 juillet à 15 h. Au cours de cette réunion, une convention sera présentée pour l'attribution d'un droit de pêche sous la forme d'un bail à la fédération de pêche de Riaillé. La gestion du plan d'eau de Teillé lui sera confiée pour une durée déterminée avec tacite reconduction.

Devis pour l'analyse de la vase du petit plan d'eau

M. le Maire informe le conseil municipal de la réception du devis pour un montant de 812,92 €. Il s'agit d'une analyse préalable au curage du petit plan d'eau.

Aménagement de la salle d'activité

M. le Maire présente deux projets de travaux d'isolation de la façade de la salle d'activité au conseil municipal pour avis. Ces travaux ont été prévus au budget.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces travaux.

Courriers divers

Des jeunes ont adressé un courrier pour demander la création d'un skate-parc près du foyer des jeunes. Des élus se chargeront d'étudier la faisabilité et le coût d'une telle réalisation.

M. le Maire signale que la COMPA a voté dans le cadre du schéma d'accompagnement de l'apprentissage de la natation scolaire concernant la prise en charge de l'apprentissage de la natation. La COMPA va prendre en charge durant une période transitoire, tous les frais de cours de natation pour les enfants des deux écoles de Teillé. Actuellement, une vingtaine d'enfants se rendent à la piscine. Les écoles de la commune ont également reçu ce courrier. M. le Maire ajoute qu'à compter de 2018, la gestion des piscines municipales sera de la compétence de la COMPA.

Le SYDELA a mis en service la montée en haut débit du réseau internet à partir des armoires situées à La Sionnière.

M. le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de la fermeture des services de la mairie le vendredi 15 juillet. La demande est acceptée.

La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 aura lieu le vendredi 11 novembre 2016 en collaboration avec une autre commune soit à Riaillé soit à Trans-sur-Erdre.

Comme suite à la démission de M. Réda Ben Kébil de son mandat de conseiller municipal, M. le Maire fait un appel au volontariat pour qu'il soit désigné un élu municipal en charge des questions de défense dans la commune.

M. le Maire fait état d'un projet d'achat d'un terrain non-constructible par un particulier à La Pilardièvre.

Compte-rendu des commissions

Commission culture

M. Arnaud Pageaud fait le bilan de la fête des associations.

25 associations étaient présentes lors de cette journée. Les associations se sont fortement mobilisées. Elles ont bénéficié d'un réel soutien des services municipaux. Le bilan est très positif. La journée s'est terminée de façon très festive.

Par ailleurs, le traçage des terrains pourrait être assuré par l'éducateur sportif du FCMTL.

L'après-midi festive des 70 ans et plus aura lieu le 3 septembre 2016.

M. Arnaud Pageaud tient à féliciter l'organisation du festival de musique électronique par l'association éponyme Tilliacum. La sécurité a été très bien assurée. Le festival a accueilli jusqu'à 2500 personnes.

M. Arnaud Pageaud informe le conseil municipal de la réunion de la commission Illumina'sons, le 30 juin 2016 et une autre commission enfance-jeunesse et le pôle culturel, le lundi 4 juillet 2016, sur l'année scolaire

Commission enfance-jeunesse

M. Jérôme Squelard signale qu'une des 3 ATSEM affectée à l'école Jacques Demy sera affectée durant la prochaine année scolaire au restaurant scolaire. Cet agent réalise actuellement 24h hebdomadaire. Son temps de travail passerait à 20h hebdomadaire. Restaurant scolaire, TAP et ménage à l'école. Il faut donc augmenter le temps de travail d'une des autres ATSEM de 26h à 28h30 hebdomadaire à compter du 1er septembre 2016.

Le conseil municipal approuve cette proposition. Une abstention est comptabilisée.

Commission communication

Mme Catherine Rouil signale que la commission va rencontrer une agence de communication au sujet de la publication de Teillé Panorama.

Points divers

M. Christophe Lebreton présente une carte touristique.

La Maison de services viendra à Teillé, le 3ème lundi du mois pour présenter ses services aux particuliers. Sa première visite aura lieu le 19 septembre 2016 de 9h à 12h.

M. le Maire informe le conseil municipal que la population de la commune est désormais de 1843 habitants. La dotation forfaitaire de la commune de Teillé passera de 246 225 € à 225 000 € avec la contribution du redressement aux finances publiques.

Mme Anne Guillet souhaite savoir qui se charge du schéma départemental d'accessibilité. M. Arnaud Pageaud précise que tous les conseillers municipaux peuvent être sollicités s'ils le souhaitent. Elle souhaite proposer une réflexion sur un éco-pâturage à Teillé. La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu, le mardi 6 septembre à 20h30.

M. le Maire prononce la clôture de la séance du conseil municipal à 23h44 après épuisement de l'ordre du jour.